



Papeete le 30 janvier 2020

Au

Président de la Polynésie française

Monsieur Edouard FRITCH

Objet : dépôt de préavis de grève pour jeudi 6 février 2020 à 00H00.

Monsieur le Président,

Nous vous interrogeons dans notre courrier du 18 janvier 2020 sur la non affiliation des fonctionnaires d'état au régime maladie de la CPS.

Sans nouvelles et réponse officielle de votre part, nous déposons un préavis de grève qui prendra effet le jeudi 6 février 2020 à 00H00.

La revendication principale est la **non affiliation des fonctionnaires d'état à la caisse maladie de la CPS.**

De plus, nous souhaitons votre soutien auprès du Président de la République Emmanuel MACRON dans le cadre de la réforme des retraites, pour que la Polynésie française (bonification Outre-mer...) y soit réellement inscrite ainsi que la mise en place concertée d'un système de compensation à la perte de l'Indemnité Temporaire de Retraite (Protocole d'accord de fin de grève du 26 novembre 2008).

Au niveau de l'éducation locale, une réforme des obligations réglementaires de service (ORS) serait envisagée à moyen terme (application rentrée 2021), sans tenir compte des propositions des organisations syndicales.

Par ailleurs, la mise en place d'un CHSCT est aussi une demande récurrente du terrain. Il y a nécessité d'accélérer la rénovation de nos établissements scolaires. Il en va de la réussite de nos élèves et de l'amélioration des conditions de travail des personnels.

Les fonctionnaires d'état et les personnels de l'éducation ont besoin d'être rassurés.

Dans l'attente de vous rencontrer personnellement, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

La Secrétaire Générale

Diana YIENG KOW